



COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE
CF_3 BANDES par équipes de Club
Division 5 – Phase Ligue.

Tel / 06 33 66 23 89 - Courriel : cslbif280@outlook.fr

Dispositions complémentaires au règlement fédéral
Saison 2019_2020

Le nombre d'équipes engagées en LBIF est de **5**

Le nombre d'équipes qualifiables pour la phase nationale est de **1**

Déroulement de la compétition :

Il est mis en place 1 poule de 5 équipes

POULE 1		
1	9009	MORANGIS (ALEXANDRE)
2	9095 1	ARPAJON (CHASTAN)
3	9030	VOISINS (CHEDEMAIL)
4	9049	LA FERTE (JOURDAIN)
5	9095 2	ARPAJON (DEVILLEBICHOT)

- Toutes les rencontres se font sur Matches Aller/Retour.
- Les dates fixées au calendrier sont des dates limites à respecter impérativement.
- Tous résultats non parvenus **48h** après la date limite vaudront matchs perdus pour les deux équipes.
- En cas de non-présentation d'une équipe, une feuille de match vierge de résultats doit tout de même être établie avec la liste des joueurs présents.

A l'issue des poules :

L' équipe classée première de poule, sera qualifiée pour la phase Nationale.

Calendrier des Rencontres 3B_D5

Date limite de la Poule

Dimanche 12 avril 2020



COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE
CF_3 BANDES par équipes de Club
Division 5 – Phase Ligue.

Tel / 06 33 66 23 89 - Courriel : cslbif280@outlook.fr

LITIGES

En cas de LITIGE lors de la Phase Ligue

Compte-tenu de la nouvelle rédaction du code sportif carambole par équipes, les capitaines des équipes doivent s'entendre sur l'organisation des rencontres. Dès qu'une date est fixée entre deux clubs, celle-ci devient officielle et doit être communiquée obligatoirement par courriel à la Commission Sportive LBIF cslbif280@outlook.fr

Toute équipe qui souhaiterait modifier cette date devra le proposer à l'équipe adverse avant les sept jours qui précèdent la date de rencontre. Toute équipe qui se désisterait entre les sept jours et la date de rencontre, sera considérée comme « forfait. »

Sans connaissance de la date fixée par les clubs, la Commission Sportive LBIF ne pourra statuer en cas de litige et les deux équipes seront déclarées « forfait ». Les copies des échanges de courriels entre les clubs communiqués à la C.S.(ou leur absence) serviront à la prise de décision de celle-ci.

La commission Sportive de la LBIF est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus dans le présent règlement.

Feuille de MATCH

Entre autres doivent y être portés :

- La date de la rencontre (impactant la participation d'un joueur dans une autre division).
- Le format du billard (format non porté sur la FdM = considéré comme ayant été joué sur 2.60)
- Les N° de licence des joueurs (pour la saisie sur Classement Nationale)
- Les séries (toute série non portée sur la FdM = considérée égale à 1 de série).

Elle doit être obligatoirement transmise par mèl dans les 48 heures, en fichier EXCEL, à la Commission Sportive LBIF à cslbif280@outlook.fr . **Toute feuille non transmise dans les délais peut-être assimilée à un forfait des deux équipes.**

PHASE Nationale

Les Feuilles de Match FFB doivent être utilisées pour la phase Nationale et être envoyées par

mail à cslbif280@outlook.fr

et

[.juan.giron@ffbillard.com](mailto:juan.giron@ffbillard.com)

PERIER Alain

Juan GIRON

Commission Sportive LBIF

juan.giron@ffbillard.com

Pour la Commission sportive « par équipe » LBIF
PERIER Alain